



*L'ambassadeur Alfred Pick, premier observateur permanent du Canada près de l'OEA, est accueilli par le secrétaire général, M. Galo Plaza, lors de sa première visite au siège de l'OEA à Washington.*

avantageux, qui représente une innovation dans le cadre organique de cette institution, le Canada compte acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement de l'OEA. Nous suivons aussi de près la réorientation des fonctions de l'OEA, qui a commencé avec l'Acte de Bogota, en 1960, pour culminer par l'adoption du Protocole de Buenos Aires en 1967. Le nouvel accent que met l'OEA sur l'amélioration du standard de vie, sur le respect de la justice sociale, sur la réalisation du développement économique et sur l'encouragement au progrès en matière d'éducation, de sciences et de culture, correspond à l'ordre des priorités canadiennes et nous offre l'occasion de participer plus largement aux affaires de l'hémisphère.

C'est une raison du même ordre qui a poussé le Canada à devenir membre de la Banque interaméri-

caine de développement en mai 1972. Nous étions déjà, il va sans dire, associés aux travaux de la BID. Depuis 1964, nous avons trouvé pratique de canaliser l'assistance canadienne au développement latino-américain par son entremise, et la réorientation de notre politique étrangère n'envisageait au début aucune modification à cet état de choses. En effet, on s'était prononcé explicitement contre l'adhésion à part entière, parce qu'elle paraissait devoir absorber une part trop considérable du budget global de l'assistance au développement.

Quoi qu'il en soit, le Canada décida par la suite d'accélérer le rythme de l'aide envisagée, parce qu'il lui semblait incompatible avec sa nouvelle politique à l'égard de l'Amérique latine de rester à l'écart d'un organisme qui, probablement plus que tout autre, paraît